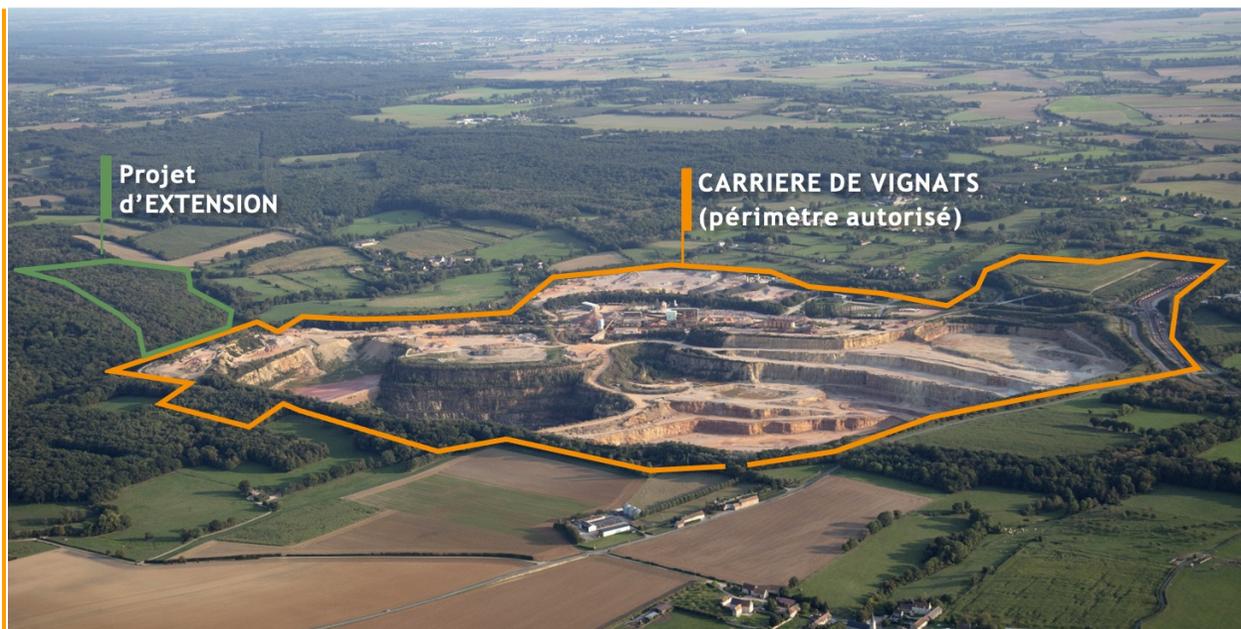


# CARRIÈRES DE VIGNATS

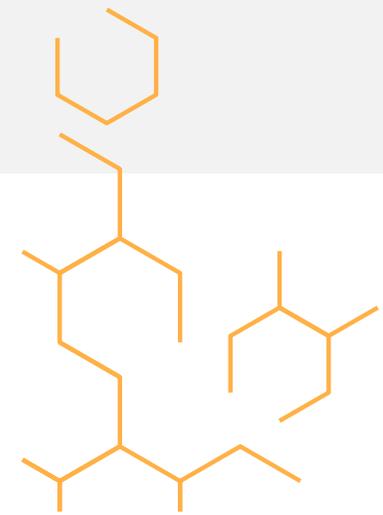
## Compte-rendu

Comité de suivi  
des élus

11.10.2023



# ORDRE DU JOUR



- 1** Retour sur les derniers échanges
- 2** Retour sur la concertation avec les riverains avant l'été
- 3** Résultats des études, et prochaines étapes
- 4** Plans de phasage
- 5** Prochaines étapes du dialogue local
  - > Invitations
  - > Thématiques

# INTRODUCTION

Le 11 octobre 2023 s'est tenu le second comité de suivi, réunissant les maires des communes de Vignats, Brioux, Merri et Nécy. Le maire de Fourches, indisponible, était représenté par son premier adjoint Michel Ouin.

Pour rappel, cette instance vient renforcer le dispositif de dialogue local existant, afin de permettre un travail rapproché dans le cadre du projet d'extension de la carrière.

Les échanges ayant eu lieu à l'occasion de cette réunion sont retranscrits directement dans les pages de la présentation projetée. Pour plus de clarté, les éléments de compte-rendu sont signalés par un rectangle orange « compte-rendu ».

---

## Présents :

**Élus** : M. Bellanger, maire de Nécy - Mme Boisseau, maire de Merri - M. Dewaele, maire de Vignats - Mme Geoffrey, maire de Brioux, M. Ouin, 1<sup>er</sup> adjoint du maire de Fourches.

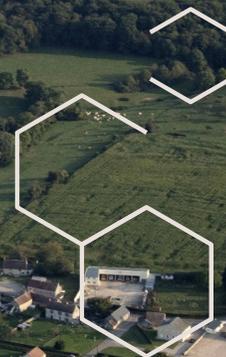
**Carrières de Vignats** : M. Colin, président de la société des carrières de Vignats – M. Bouron, responsable du foncier – M. Le Borgne, directeur d'exploitation.

**Agence Tact** : Thomas Muselier, président – Daphnée Simon, consultante.

An aerial photograph of a quarry in a rural landscape. The quarry is a large, multi-tiered excavation site with terraced walls, situated in a valley. The surrounding area is a mix of green fields, dense forests, and small villages. In the distance, rolling hills and wind turbines are visible under a clear sky. A large orange number '1' is overlaid on the left side of the image.

1.

# RETOUR SUR LES DERNIERS ÉCHANGES



# RETOUR SUR LES DERNIERS ÉCHANGES

## Objectifs de cette instance

> *Rencontre lors des temps forts du projet* : résultats des études, retour sur les premiers ateliers, etc.

### **Synthèse des derniers échanges – 12 juin, comité de suivi 1**

*Invités* : maires des communes de Brioux, Fourches, Merri, Nécy et Vignats.

*Participation* : maires des communes de Brioux, Merri, Nécy et Vignats.

- Accord sur le délai de prévenance ;
- Validation du périmètre de concertation riverains ;
- Echanges sur diverses thématiques : phasage de l'extension, limitations des impacts dans le quotidien des riverains et associations, etc.
- Ordre du jour du prochain comité de suivi.

# RETOUR SUR LES DERNIERS ÉCHANGES

Avec ce format, les équipes de la carrière souhaitent échanger plus régulièrement avec les élus locaux pendant la définition du projet d'extension. Ce second comité de suivi intervient à la suite de la première série d'ateliers riverains réalisée les 28 et 29 juin derniers et en amont de la seconde série prévue les 15 et 16 novembre prochain. La tenue du comité de suivi, un mois avant les prochains ateliers, permet d'informer les élus de l'avancée du projet, de faire le point sur les éventuels retours des riverains post-ateliers auprès des élus et d'anticiper les éventuels sujets de crispation.

Le retour sur les derniers échanges ayant eu lieu lors du premier comité de suivi permet de conforter ce qui a été validé à cette occasion.

## *ÉCHANGES SUITE À LA PRÉSENTATION*

---

→ Les élus présents sont en accord avec les points validés lors du premier comité de suivi et réaffirment leur intérêt pour ce temps de dialogue.

An aerial photograph of a large, multi-tiered quarry in a rural landscape. The quarry is a prominent feature in the center, showing various levels of excavation and some industrial structures. The surrounding area is a mix of green fields, dense forests, and small settlements. In the far distance, a line of wind turbines is visible against the horizon. A large, bold orange number '2.' is overlaid on the left side of the image.

2.

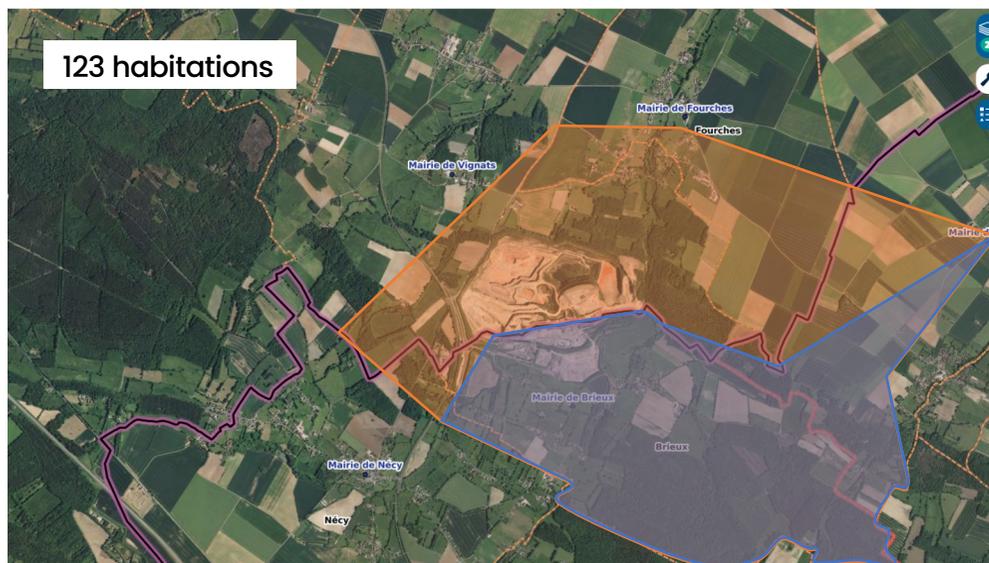
# RETOUR SUR LA CONCERTATION RIVERAINS



# RETOUR SUR LA CONCERTATION RIVERAINS AVANT L'ÉTÉ

## 2.1 Ateliers riverains des 28 et 29 juin : invitations

### ► Périimètre d'invitation



**Pistes d'amélioration en lien avec les retours de certaines invitations :**

- Vérification et correction du fichier contact

### ► Modalités d'invitation



#### **Par mail**

Envoi d'une newsletter aux inscrits



#### **Par courrier**

Envoi d'une invitation aux riverains (contacts récupérés lors des visites de site et du porte-à-porte)



**Inscription via un formulaire et par téléphone**

# RETOUR SUR LA CONCERTATION RIVERAINS AVANT L'ÉTÉ

## 2.2 Ateliers riverains : bilan et suite

### Deux groupes

- ▶ *28 juin*, riverains de Brieux
- ▶ *29 juin*, riverains de Merri, Nécy, Fourches et Vignats

### Un cycle d'ateliers

- ▶ Été, automne, hiver 2023-2024

**14 participants**

*le 28/06 (commune de Brieux)*

**24 participants**

*Le 29/06 (communes de Fourches, Merri, Nécy et Vignats)*



Les discussions avec les riverains ont permis d'identifier **3 thématiques** pour la suite des échanges :

- Scénarios de phasage de l'exploitation ;
- Mesures de limitation et de compensation des impacts ;
- Amélioration du cadre de vie à proximité de l'exploitation.

# RETOUR SUR LA CONCERTATION RIVERAINS AVANT L'ÉTÉ

## 2.3 Site internet

Adresse : [www.carrieresvignats-concertation.fr](http://www.carrieresvignats-concertation.fr)



**20 visiteurs**

*depuis la mise en ligne le 12 juin*

**13 visiteurs**

*sur le mois de juin*

**> 43 vues**

*sur la page « les apports du dialogue local » (page la plus visitée)*

# RETOUR SUR LA CONCERTATION RIVERAINS

## 2.4 Newsletter n°2

Newsletter #3



**CARRIÈRES DE VIGNATS**

---

**Premier atelier : les comptes-rendus sont disponibles !**

Vous étiez 38 riverains et habitants de Brioux, Fourches, Merri, Nécy et Vignats à participer aux premiers ateliers de concertation autour de l'extension de la carrière de Vignats.

**Un grand merci d'avoir répondu présents à notre invitation !** Les comptes-rendus des échanges de ces deux soirées sont disponibles en ligne.

[Consulter les comptes-rendus](#)

**CHIFFRES CLÉS**

 <b>38</b> participants	 <b>2</b> sessions de ce premier atelier	 <b>1</b> cycle d'ateliers qui se poursuit
--	---	--

Envoyée le 21 septembre

> 50 reçues

> 1 sollicitation mail d'un riverain en retour

# RETOUR SUR LA CONCERTATION RIVERAINS

Une synthèse sur les temps forts d'information et de concertation est faite. Concernant le premier cycle d'ateliers, il est rappelé le périmètre validé avec les élus, le procédé employé pour inviter les riverains aux ateliers et le cas des quelques riverains n'ayant pas reçu l'invitation aux ateliers. Un bilan des présents est ensuite mentionné. Enfin, les trois grandes thématiques qui ont émergé de ces échanges sont présentés aux élus.

Le bilan de la fréquentation du site internet est communiqué, indiquant que le site internet a connu un pic de fréquentation le mois de sa mise en ligne.

Un bilan est également réalisé à propos de la dernière newsletter envoyée le 21 septembre qui a notamment donné lieu à une prise de contact et une demande d'information de la part d'un riverain de Brioux.

## *ÉCHANGES SUITE À LA PRÉSENTATION*

---

- **En lien avec les quelques invitations non reçues, les élus évoquent l'hypothèse d'une mise à la poubelle possible des courriers, noyés dans les prospectus fréquemment reçus.**
- **La maire de Brioux fait part d'une demande de certains riverains de recevoir l'invitation aux ateliers un mois avant la tenue de ces derniers.**

*Cette demande a bien été comprise et anticipée. Les courriers d'invitation ont été déposés aux carriers lors du comité de suivi pour une distribution dans le courant de la semaine, soit un mois avant les ateliers prévus les 15 et 16 novembre prochain.*

## RETOUR SUR LA CONCERTATION RIVERAINS

Un rappel est fait sur l'intérêt de rencontrer les élus en dehors des ateliers riverains. Ce point permet d'anticiper les éventuels questionnements des riverains. Il s'agit en effet de créer un cadre de dialogue direct privilégié entre les carriers et les riverains et d'éviter une possible censure des habitants qui pourraient être tentés de ne pas s'exprimer en présence des élus. Toutefois, il est rappelé que certains membres des conseils municipaux des cinq communes sont également riverains et qu'à ce titre, ils peuvent participer aux ateliers.

### ÉCHANGES SUITE À LA PRÉSENTATION

---

→ **La question de savoir pourquoi les élus sont rencontrés à part a-t-elle été posée en dehors de l'atelier avec les riverains de Brieux ?**

*Cette question est fréquemment posée dans le cadre de la mise en place de dispositifs nouveaux. Un temps est donc consacré pendant les ateliers pour rappeler l'objectif de chacune des instances. L'articulation entre les comités de suivis et les ateliers a donc été présentée aux riverains.*

→ **Les ateliers ont-ils mobilisé un public nouveau ou bien essentiellement des gens déjà présents lors des temps de rencontre précédemment organisés ?**

*Les ateliers ont réuni un public varié de riverains. Etaient présents à la fois des personnes ayant déjà participé à des temps de rencontre comme des personnes moins habituées aux échanges avec les carriers. Cette question permet de rappeler le souhait d'avoir une certaine continuité entre les ateliers et la volonté d'avoir les mêmes interlocuteurs tout au long de la démarche de concertation pour une montée en compétence de chacun.*

## RETOUR SUR LA CONCERTATION RIVERAINS

### → Comment interpréter le taux de participation à ces ateliers ?

*Le taux de participation aux ateliers (38 inscrits sur les deux dates) présente des résultats qui sont très satisfaisants au regard du nombre de riverains concernés sur chaque commune.*

### → Est-ce que les riverains des résidences secondaires sont également venus ?

*La liste des présents aux ateliers permet de mettre en évidence la présence d'au moins un riverain de résidence secondaire sur Brieux. Pour les personnes qui n'ont pas pu s'y rendre, il est rappelé que le compte-rendu des ateliers est accessible à tous depuis le site internet dédié à la concertation. Dans un souci de transparence, la diffusion des comptes-rendus a également été annoncée via la dernière newsletter.*

### → → Y-a-t'il eut des récalcitrants parmi les riverains présents aux ateliers ?

*Les ateliers ont réuni des profils variés de riverains. Certains ont mis en avant leur connaissance technique, créant des échanges nourris, d'autres se sont distingués par leur forte personnalité. Toutefois, les échanges ont eu lieu dans un cadre respectueux et constructif et dans une atmosphère cordiale malgré des attentes parfois exigeantes de certains riverains. Le bilan de ces échanges permet de conclure que le dialogue a été initié sur de bonnes bases sans qu'il ne persiste de frustration ou de colère. Enfin, il semble que malgré les attentes fortes, la démarche des carriers d'associer les riverains en amont de l'enquête publique a été comprise, posant les bases d'un respect et d'une confiance perceptible.*

## RETOUR SUR LA CONCERTATION RIVERAINS

### → Est-ce que les ateliers avec les riverains de Briex se sont bien passés ?

*L'atelier qui s'est déroulé avec les riverains de Briex le 28 juin dernier a d'abord mis en évidence des tensions et un niveau d'exigence palpable en début de réunion. A noter qu'il s'agit aussi d'un exercice nouveau pour les équipes de la carrière. De ce fait, certains recadrages ont été nécessaires pour pouvoir poursuivre le dialogue. Néanmoins, le bilan de ce premier atelier rend compte de la volonté des riverains de se saisir de cette nouvelle instance de dialogue.*

### → Plusieurs habitants de Briex se sont plaints de bruits le week-end durant l'été...

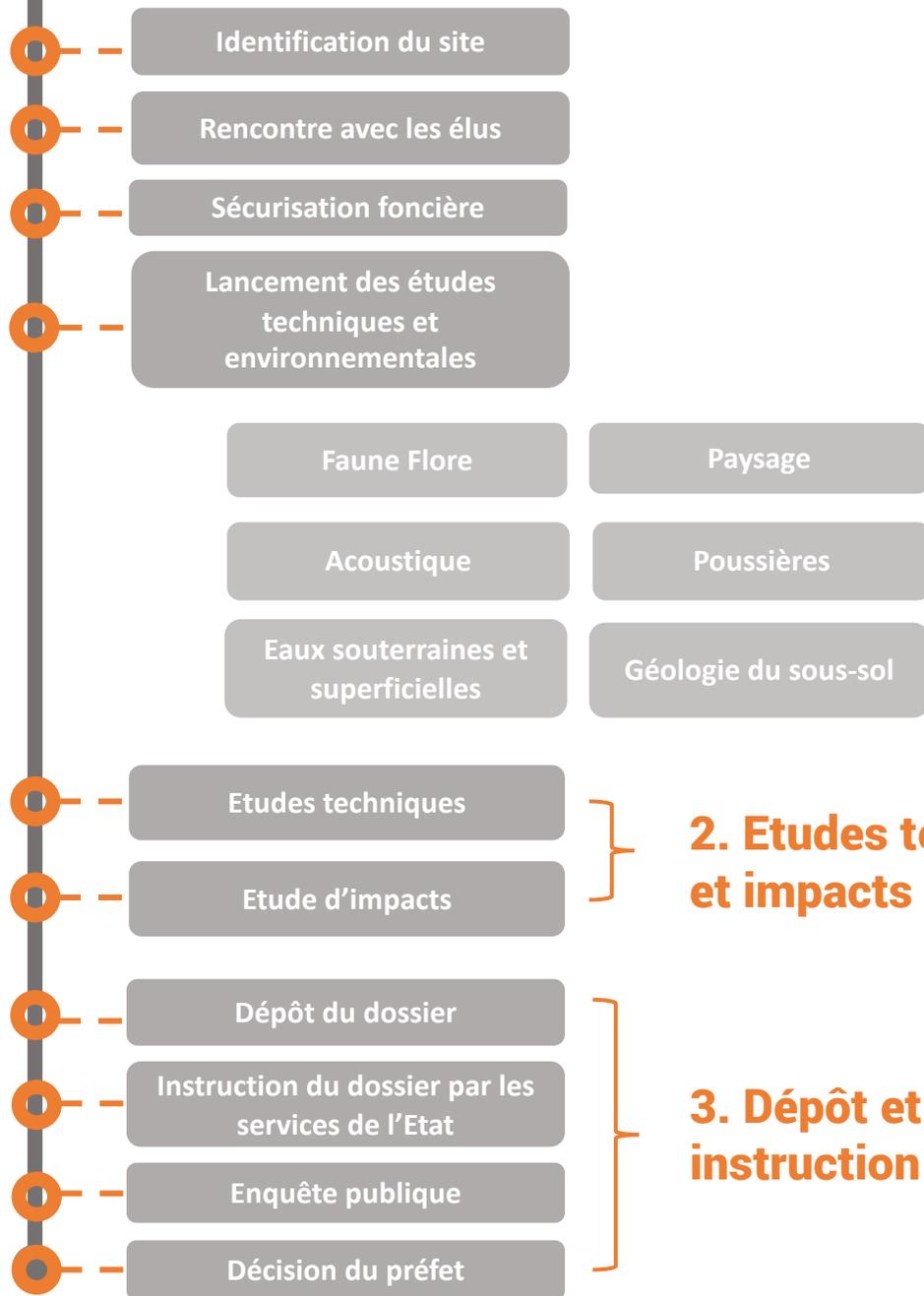
*Les carriers ont été contraints d'adapter leur calendrier de production pour faire face à la hausse des coûts de l'énergie et aux tensions sur le réseau électrique français l'hiver : il s'agit de diminuer l'activité à cette saison hivernale (mesure de délestage qui est aussi à considérer comme une mesure de Responsabilité de l'Entreprise), en compensant par un surplus d'activité le printemps et l'été en travaillant plusieurs samedis sur une plage horaire de 6h à 14h. Les suppressions de postes réalisés sur la période hivernale ont ainsi été compensés. L'objectif étant de délester le réseau en hiver et de travailler davantage d'avril à octobre lorsque les besoins en électricité sont moindres. Toutefois, l'équipe de la carrière prend note de l'augmentation des nuisances ressenties, également liées à la période estivale, période au cours de laquelle les riverains sont plus fréquemment dehors. Cette période d'adaptation prendra fin, début novembre. Une vigilance sera apportée au printemps prochain si cette méthode de travail était vouée à être renouvelée.*



3.

# RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES





## 1. Etat initial

18 à 24 mois

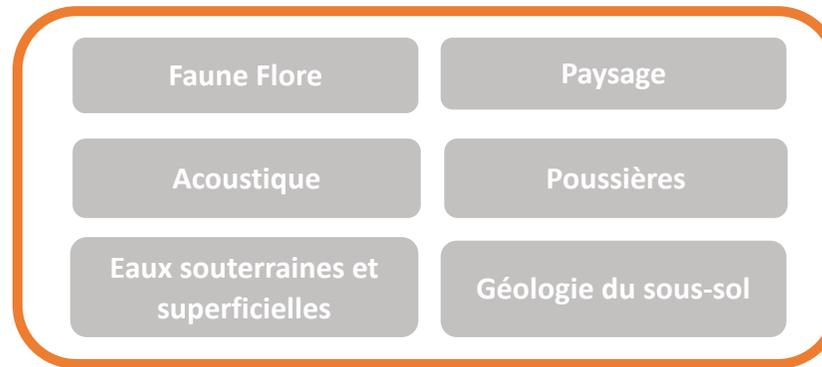
Depuis le **1<sup>er</sup> mars 2017**, ces démarches sont regroupées dans le cadre dit de l'« **Autorisation environnementale unique** », qui comporte :

- une autorisation d'exploiter au titre de la nomenclature ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement),
- et une autorisation de construire (valant permis de construire).

# RAPPELS

## Etats initiaux

= Photographie de l'existant + Analyse des enjeux et sensibilités + Recommandations



**Plans de phasages**



**Analyse des impacts**



## FAUNE & FLORE : MÉTHODE

- ▶ Projet **hors zone d'inventaire du patrimoine écologique** : ZNIEFF, NATURA 2000, arrêté de protection de biotope...
- ▶ **10 passages d'écologues** sur un cycle biologique complet entre le 03/2021 et le 08/2022 : inventaire avifaune, chiroptères, amphibiens, reptiles, crustacés.
- ▶ Passage d'un **expert forestier** : caractérisation de la qualité des bois, proposition de surface à reboiser.





## FAUNE & FLORE : RÉSULTATS

- ▶ Enjeu de **préservation des populations de chiroptères** : mesures ERC anticipées.
- ▶ Proposition de mesures **d'évitement sur le secteur nord-ouest**, avec préservation de la frange boisée.
- ▶ Identification d'une **zone humide** au centre de la zone, deux compensations pré-identifiées.
- ▶ **Anticipation des mesures** avant le défrichement.

# RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES



## FAUNE & FLORE : MESURES DE COMPENSATION ENVISAGÉES - LES ZONES HUMIDES

▶ **Suppression d'une zone  
bétonnée** en amont de la Filaine

▶ **Restauration d'une zone  
humide dégradée sur le même  
bassin versant** : zone en cours  
d'identification





## FAUNE & FLORE : MESURES ANTICIPÉES

### ► Mesures ERC chiroptères :



Restauration d'un gîte



Création d'anfractuosités



Aménagement d'un tunnel



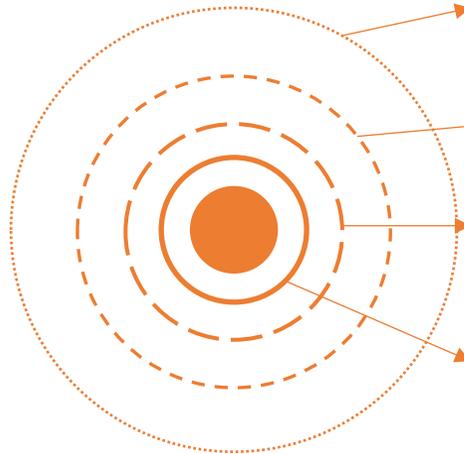
## FAUNE & FLORE : PROCHAINES ÉTAPES

- ▶ **Identification de parcelles** éligibles au reboisement.
- ▶ Pour chaque parcelle, l'expert forestier réalise un **passage sur site** : identification des caractéristiques écologiques du site et des espèces pouvant permettre un reboisement de qualité.

# RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES



## DIAGNOSTIC PAYSAGER : PÉRIMÈTRE

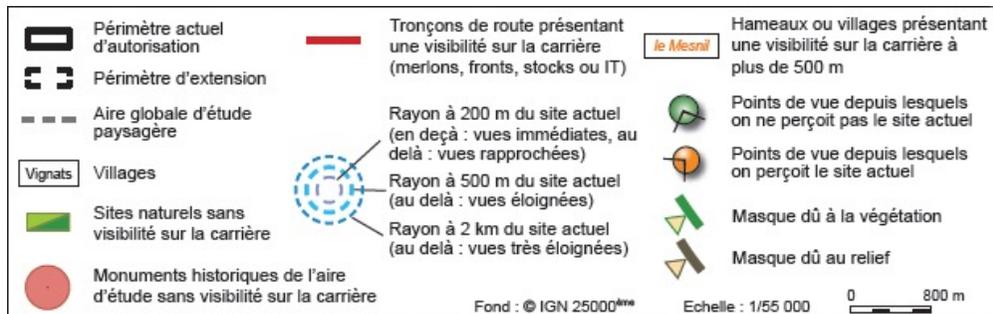
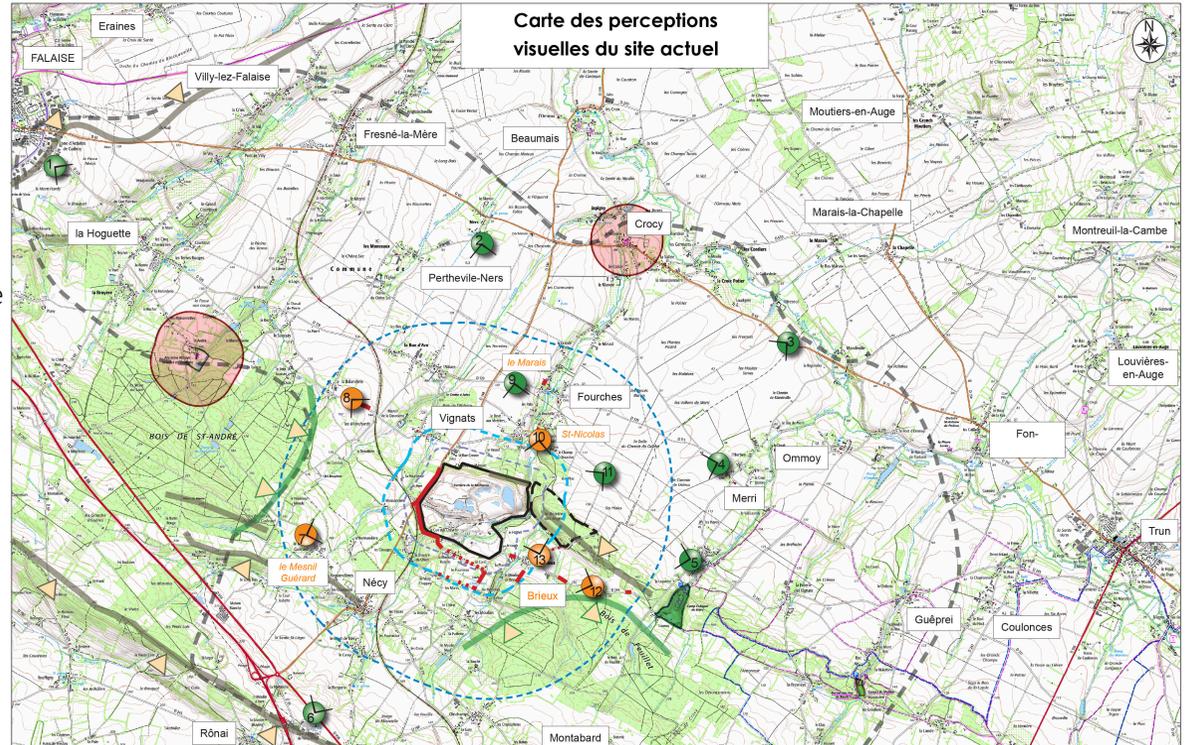


Aire d'étude très éloignée  
+ de 2 km

Aire d'étude éloignée  
500m à 2km

Aire d'étude rapprochée  
200m à 500m

Aire d'étude immédiate  
- de 200m

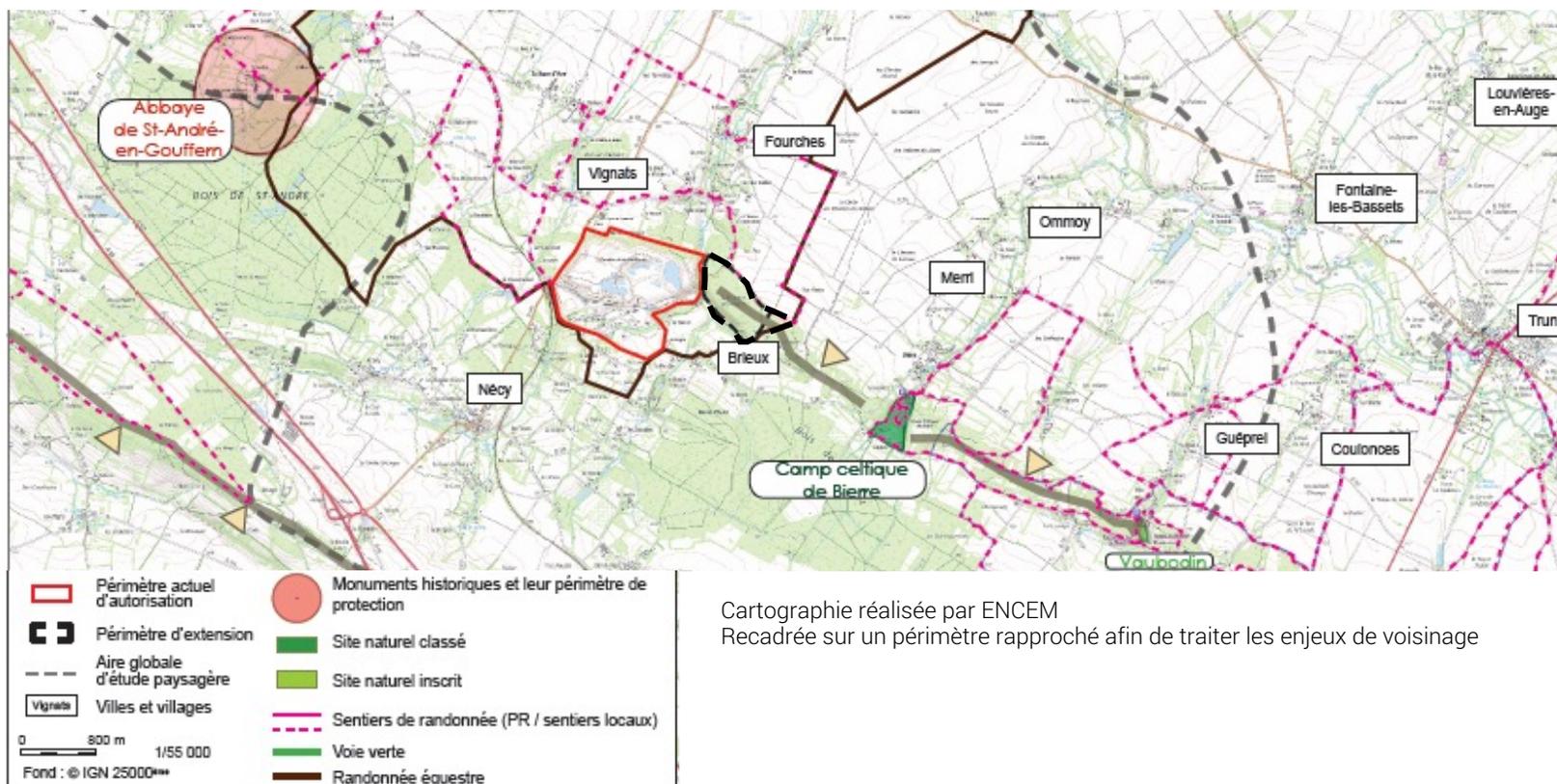


# RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES



## DIAGNOSTIC PAYSAGER : ANALYSE DES ENJEUX

- **Méthode** : Identification des enjeux patrimoniaux et paysagers du secteur d'étude : sites protégés, urbanisation, monuments historiques, chemins de randonnée...



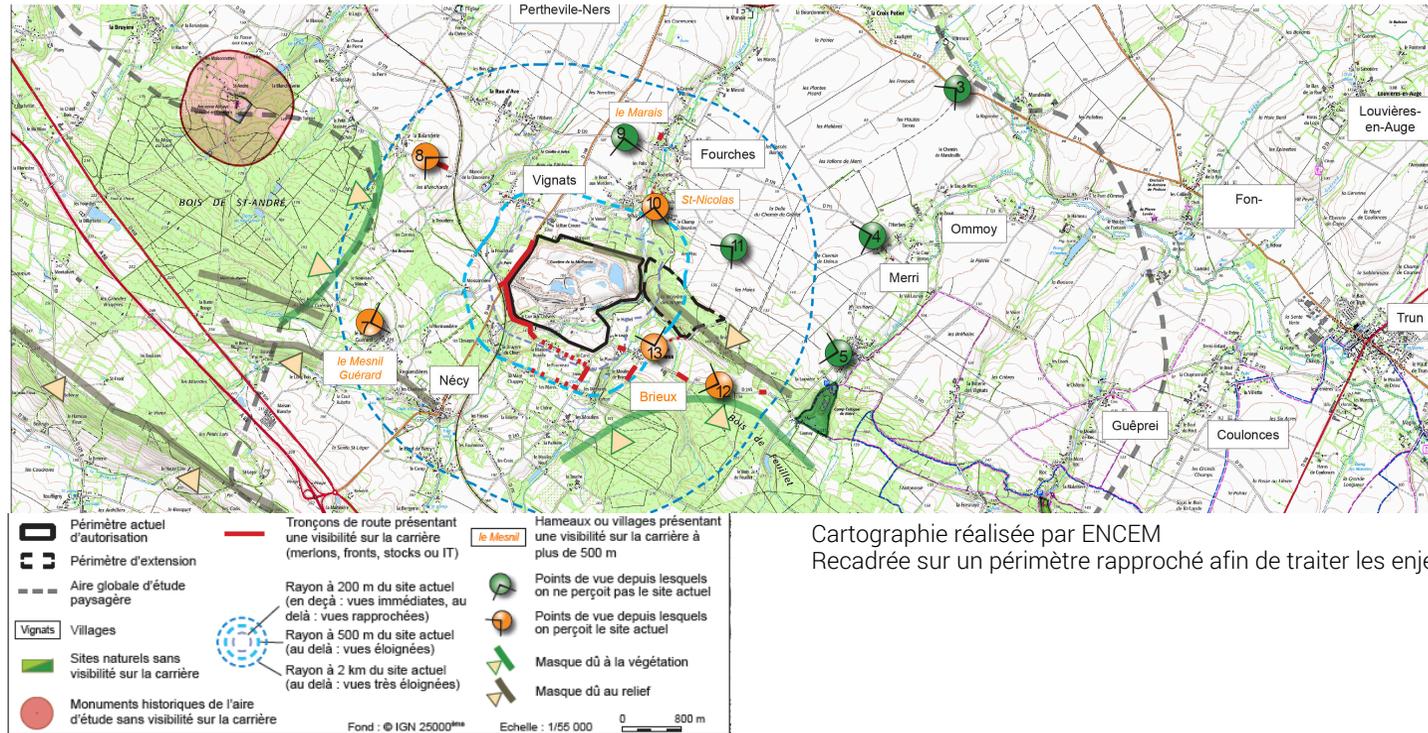
Cartographie réalisée par ENCEM  
Recadrée sur un périmètre rapproché afin de traiter les enjeux de voisinage

# RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES



## DIAGNOSTIC PAYSAGER : ANALYSE DES SENSIBILITÉS

- **Méthode** : Identification des points de vue autour du site : analyse des visibilitées et des masques paysagers actuels.



Cartographie réalisée par ENCEM  
Recadrée sur un périmètre rapproché afin de traiter les enjeux de voisinage

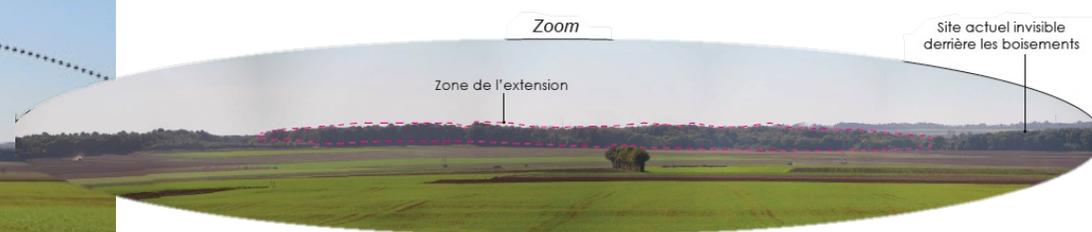
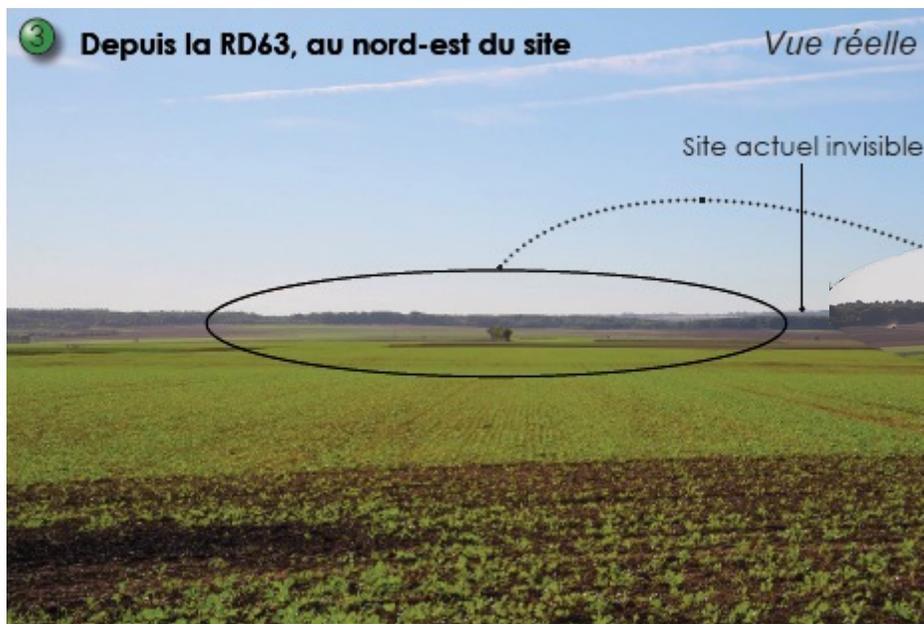


## DIAGNOSTIC PAYSAGER : SYNTHÈSE DES VISIBILITÉS PAR AIRES D'ETUDE

- ▶ **Aire d'étude très éloignée** (plus de 2km) : Visibilités globalement nulles
- ▶ **Aire d'étude éloignée** (500m à 2km) : Visibilités globalement faibles à nulles
- ▶ **Aire d'étude rapprochée** (200m à 500m) : Visibilités globalement moyennes à faibles
- ▶ **Aire d'étude immédiate** (moins de 200m) : Visibilités globalement moyennes à faibles

## DIAGNOSTIC PAYSAGER : PERCEPTIONS VISUELLES ACTUELLES

### Vue depuis l'aire d'étude très éloignée (plus de 2km)



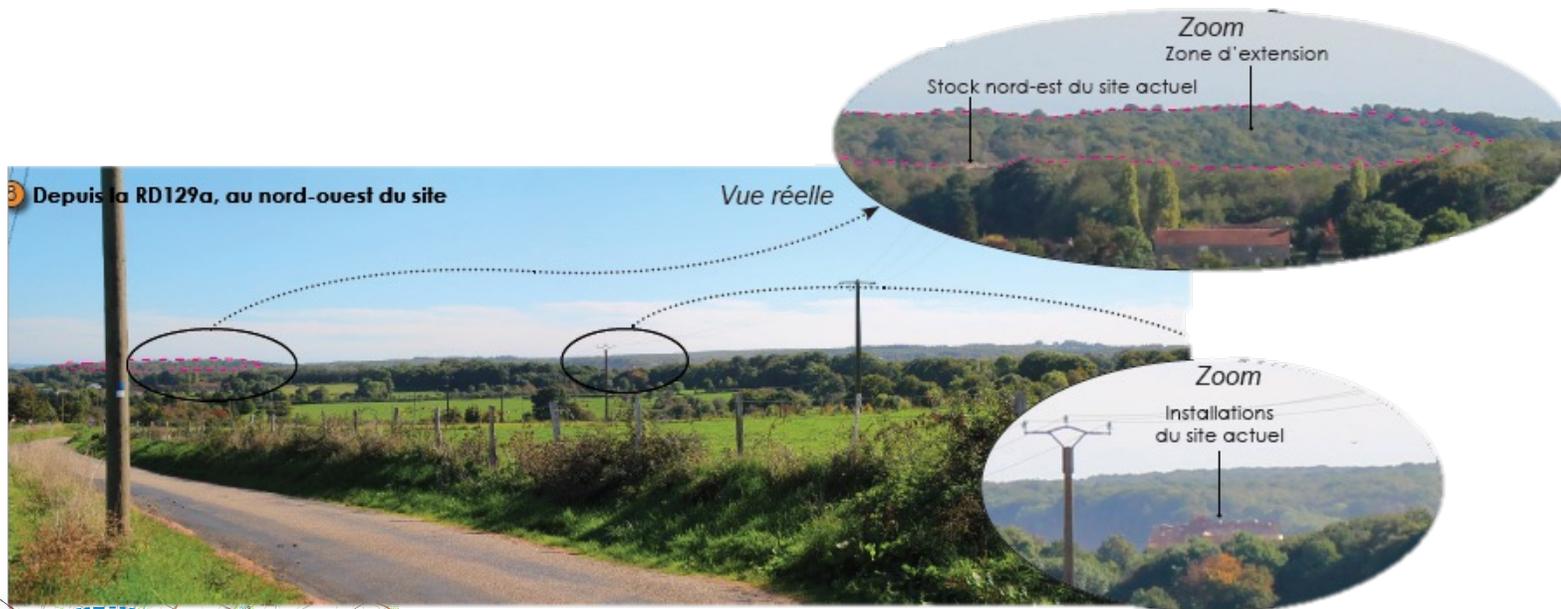
Vue depuis le nord-est de l'aire d'étude au niveau de Merri.

**Visibilité actuelle nulle**

# RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES

## DIAGNOSTIC PAYSAGER : PERCEPTIONS VISUELLES ACTUELLES

### ► **Vue depuis l'aire d'étude éloignée (500m à 2km)**



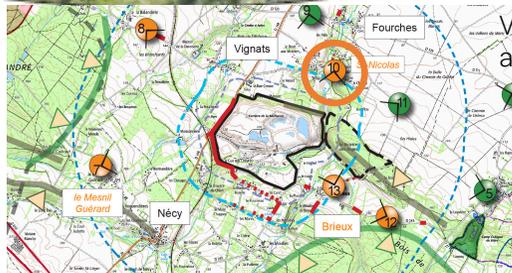
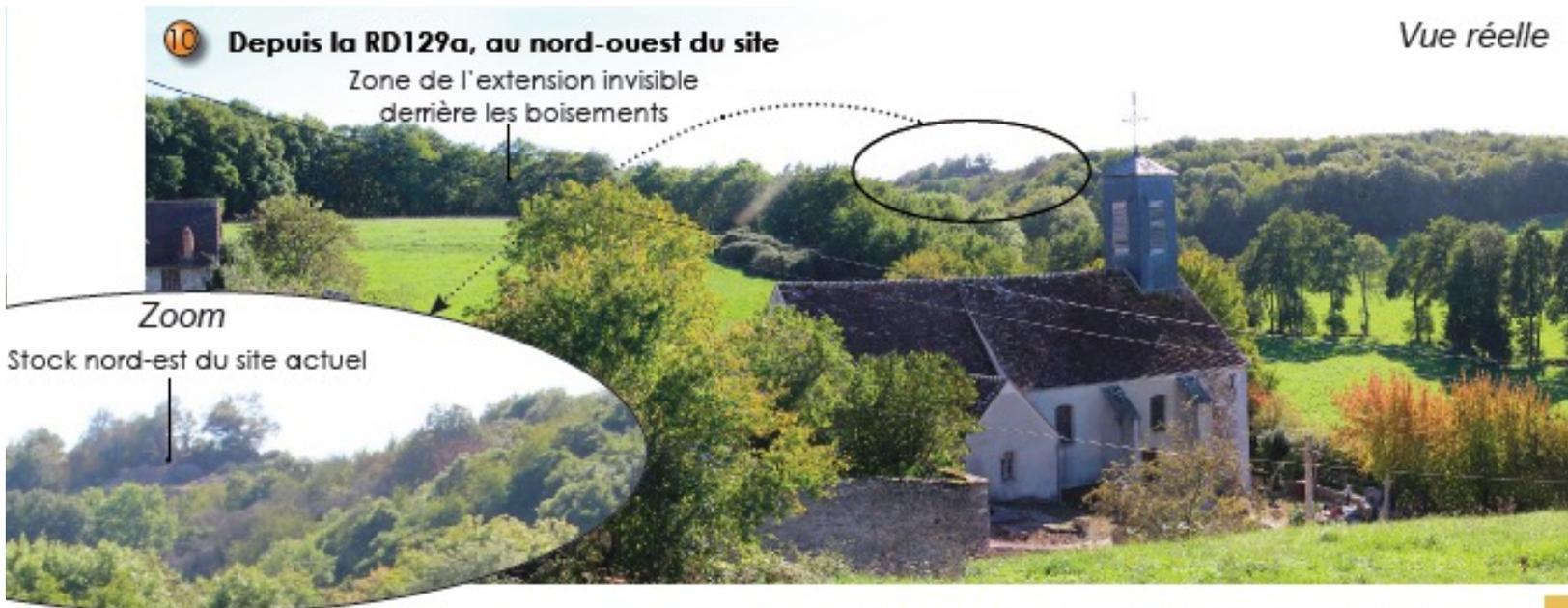
Vue depuis le nord-est de l'aire d'étude  
au niveau de Vignats.

**Visibilité actuelle faible**

# RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES

## DIAGNOSTIC PAYSAGER : PERCEPTIONS VISUELLES ACTUELLES

### ► Vue depuis l'aire d'étude éloignée (500m à 2km)



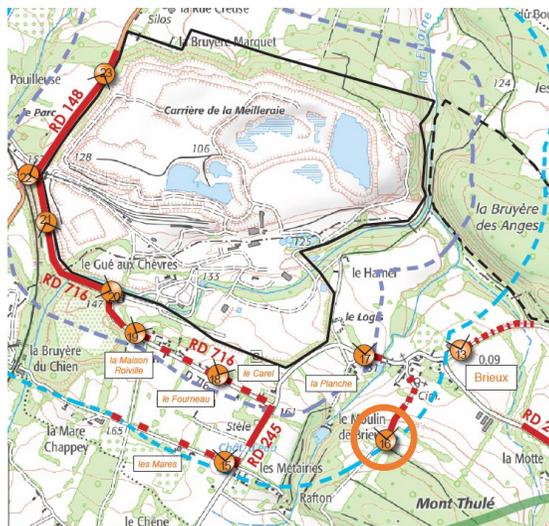
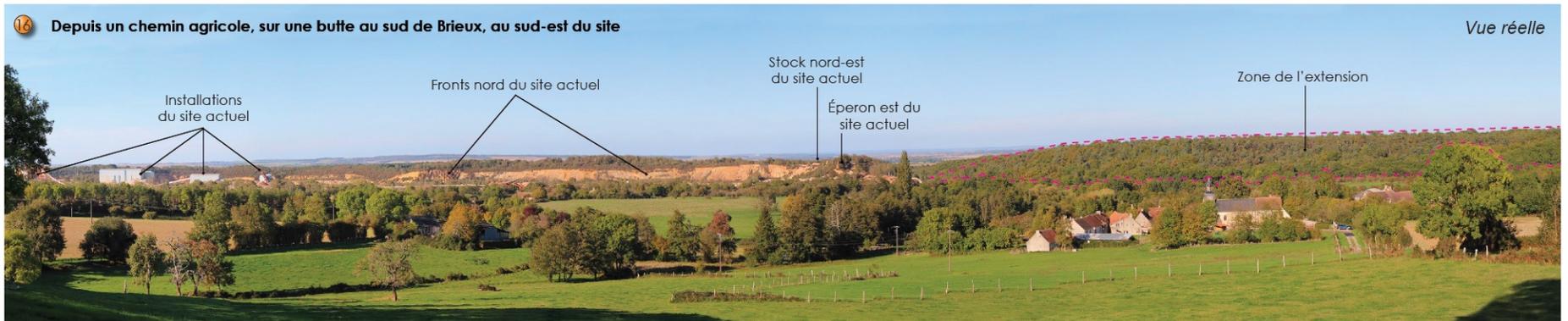
Vue depuis le nord-est de l'aire d'étude au niveau de Fourches.

**Visibilité actuelle faible**

# RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES

## DIAGNOSTIC PAYSAGER : PERCEPTIONS VISUELLES ACTUELLES

### Vue depuis l'aire d'étude rapprochée (200m à 500m)



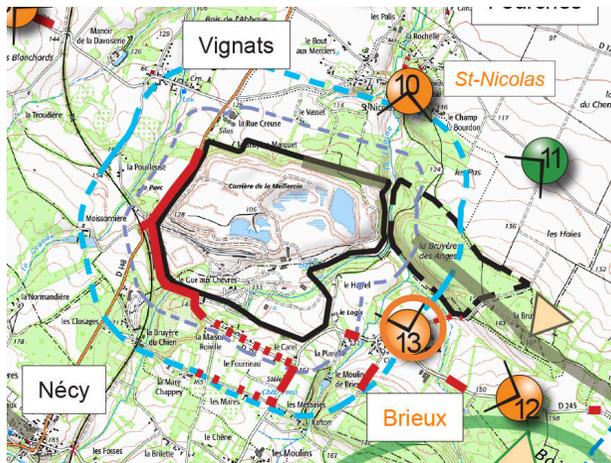
Vue depuis le sud de l'aire d'étude  
au niveau de Brioux.

**Visibilité actuelle moyenne**

# RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES

## DIAGNOSTIC PAYSAGER : PERCEPTIONS VISUELLES ACTUELLES

### Vue depuis l'aire d'étude rapprochée (200m à 500m)



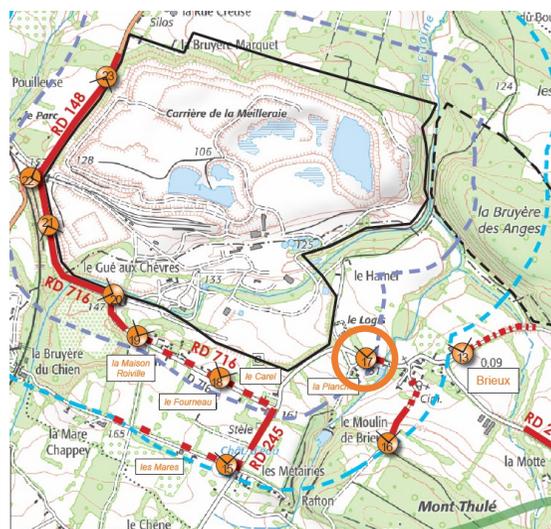
Vue depuis le sud-est de l'aire d'étude au niveau de Briex.

**Visibilité actuelle faible**

# RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES

## DIAGNOSTIC PAYSAGER : PERCEPTIONS VISUELLES ACTUELLES

### **Vue depuis l'aire d'étude immédiate** (moins de 200m)



**Visibilité actuelle moyenne**

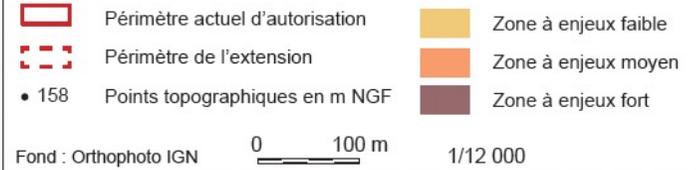
# RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES



## DIAGNOSTIC PAYSAGER : SYNTHÈSE ET ENJEUX

### Enjeu fort :

Le talus nord du site d'extension est visible depuis certains secteurs de St-Nicolas et Fourches et la RD129. Son exploitation devra se faire de manière à limiter la perception de fronts orientés vers le nord ou nord-ouest.



### Enjeu fort :

La lisière nord-est du site d'extension est fortement visible depuis le nord et nord-est (Merri, VC n°4, RD129 et RD63) et le chemin de randonnée qui la borde. Sa conservation sur une largeur suffisante permettra de limiter les ouvertures visuelles dans cet axe de vue.

### Enjeu fort :

Le talus en limite sud-ouest du site d'extension est visible depuis le sud-ouest (secteurs de Brioux, la Planche, le Carel, le Fourneau et la Maison Roiville) ainsi que depuis l'ouest de Vignats (RD129a). Son exploitation devra se faire de manière à limiter la perception des fronts orientés vers le sud-ouest ou le sud.

### Enjeu moyen :

La lisière sud-est du site d'extension est visible depuis le chemin de randonnée équestre qui la borde. Sa conservation sur une largeur suffisante permettra de limiter les ouvertures visuelles depuis le chemin.



## DIAGNOSTIC PAYSAGER : RECOMMANDATIONS

- ▶ La lisière nord-est est fortement visible autour du site. **Sa conservation sur une largeur suffisante permettra de limiter les visibilitées sur l'extension.**
- ▶ Le talus en limite sud-ouest est visible depuis Brioux et l'ouest de Vignats. **L'exploitation de cette zone doit se faire de manière à limiter les perceptions.**
- ▶ **La conservation de la lisière sud-est sur une largeur suffisante permettra de limiter les visibilitées** depuis le chemin de randonnée Saint-Nicolas et depuis le bourg de Brioux.





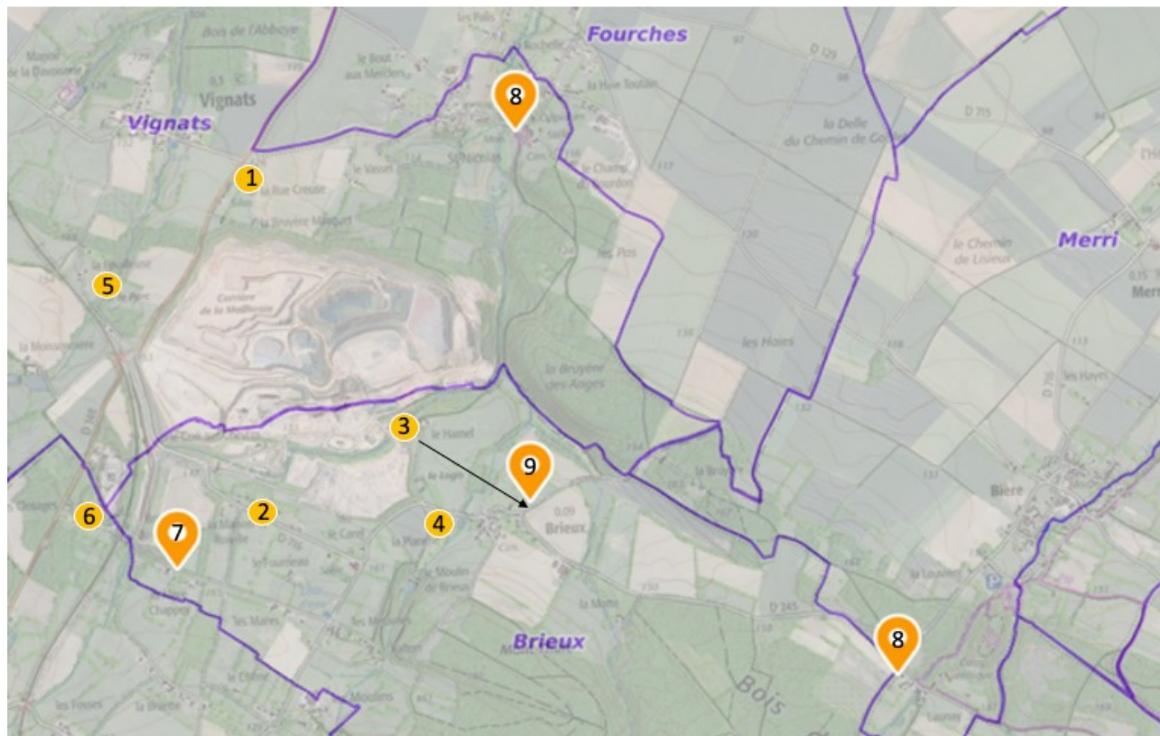
## DIAGNOSTIC PAYSAGER : PROCHAINES ÉTAPES

- ▶ **Réalisation de photomontages après la définition du plan de phasage**

# RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES

## ACOUSTIQUE : MÉTHODE

- ▶ La réglementation continuera d'imposer une mesure acoustique aux points présents sur la carte ci-contre.

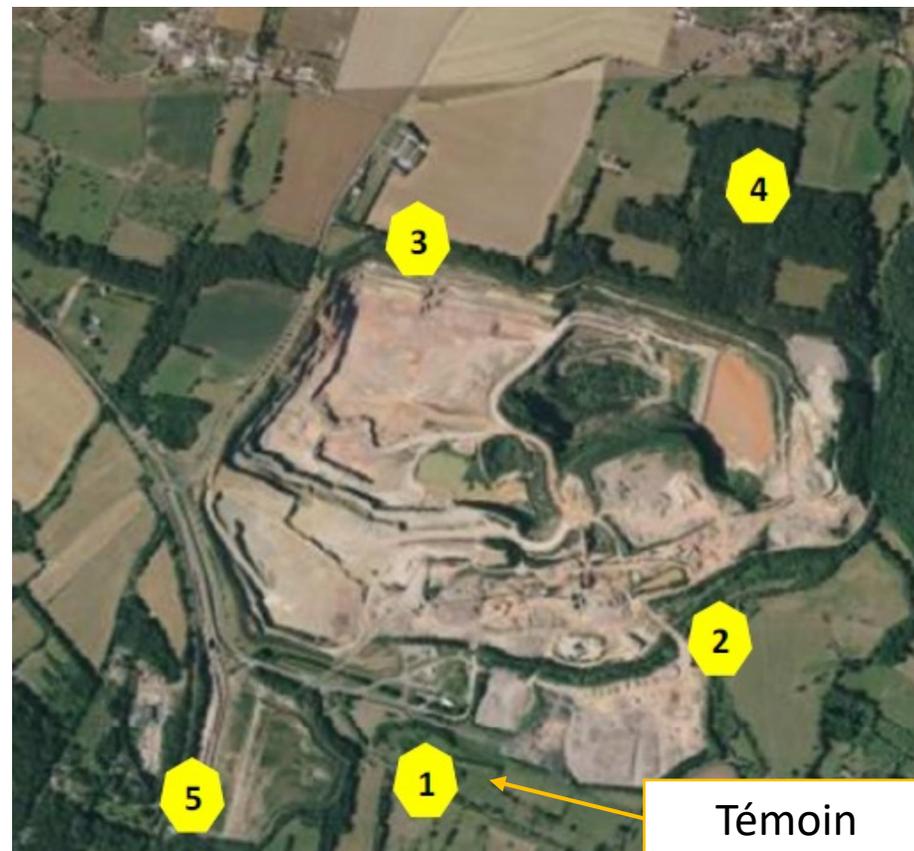


## **ACOUSTIQUE : PRÉCONISATIONS**

- ▶ Le déplacement d'une partie des installations dans le cadre de l'extension devrait permettre de réduire l'impact acoustique à proximité des habitations les plus proches.
- ▶ Les installations seront maintenues sur le site actuel.
- ▶ Si l'extension de la carrière est effective, de nouveaux points de mesures acoustiques seront ajoutés. Ces points seront soumis à la DREAL, qui devra les accepter.

## POUSSIÈRES : RAPPELS

- ▶ La réglementation continuera d'imposer une mesure de poussières aux points présents sur la carte ci-contre.
- ▶ Un nouveau plan de mesurage sera intégrée dans le dossier. Ce plan devra être validé par la DREAL.





## EAUX SOUTERRAINES ET SUPERFICIELLES : ÉTAT DES LIEUX

- ▶ Sud-Est de **l'exploitation actuelle** : la Filaine collecte les eaux d'exhaure.
- ▶ **Projet d'extension** bordé par le Risbec et la Filaine.

## EAUX SOUTERRAINES ET SUPERFICIELLES : RÉSULTATS

- ▶ **Bonne qualité des eaux** de la Filaine par rapport à celles de la Dives.
- ▶ Le **débit du rejet de la Filaine est surveillé**, ainsi que celui des puits accessibles à proximité.
  - Les puits aux alentours ne sont pas secs. Il n'y a **pas d'influence entre le niveau des eaux souterraines et le niveau des eaux superficielles**.
  - Les rejets d'eau de la carrière permettent de **maintenir un débit satisfaisant**, y compris pendant les périodes sèches.



## EAUX SOUTERRAINES ET SUPERFICIELLES : PROCHAINES ÉTAPES

- ▶ Un **nouveau point de rejet** pourra être défini sur la Filaine avec le projet d'extension. En prévision :
  - Un débitmètre a été installé en amont du point actuel depuis 2022
  - Des relevés piézométriques sont en cours et permettent de suivre les eaux souterraines.
- ▶ Le point de passage entre les deux zones devra être implanté de manière à **assurer la continuité écologique du cours d'eau** (passage des poissons, flore aquatique, etc.).



## GÉOLOGIE DU SOUS-SOL : MÉTHODE

### ÉTUDES MENÉES

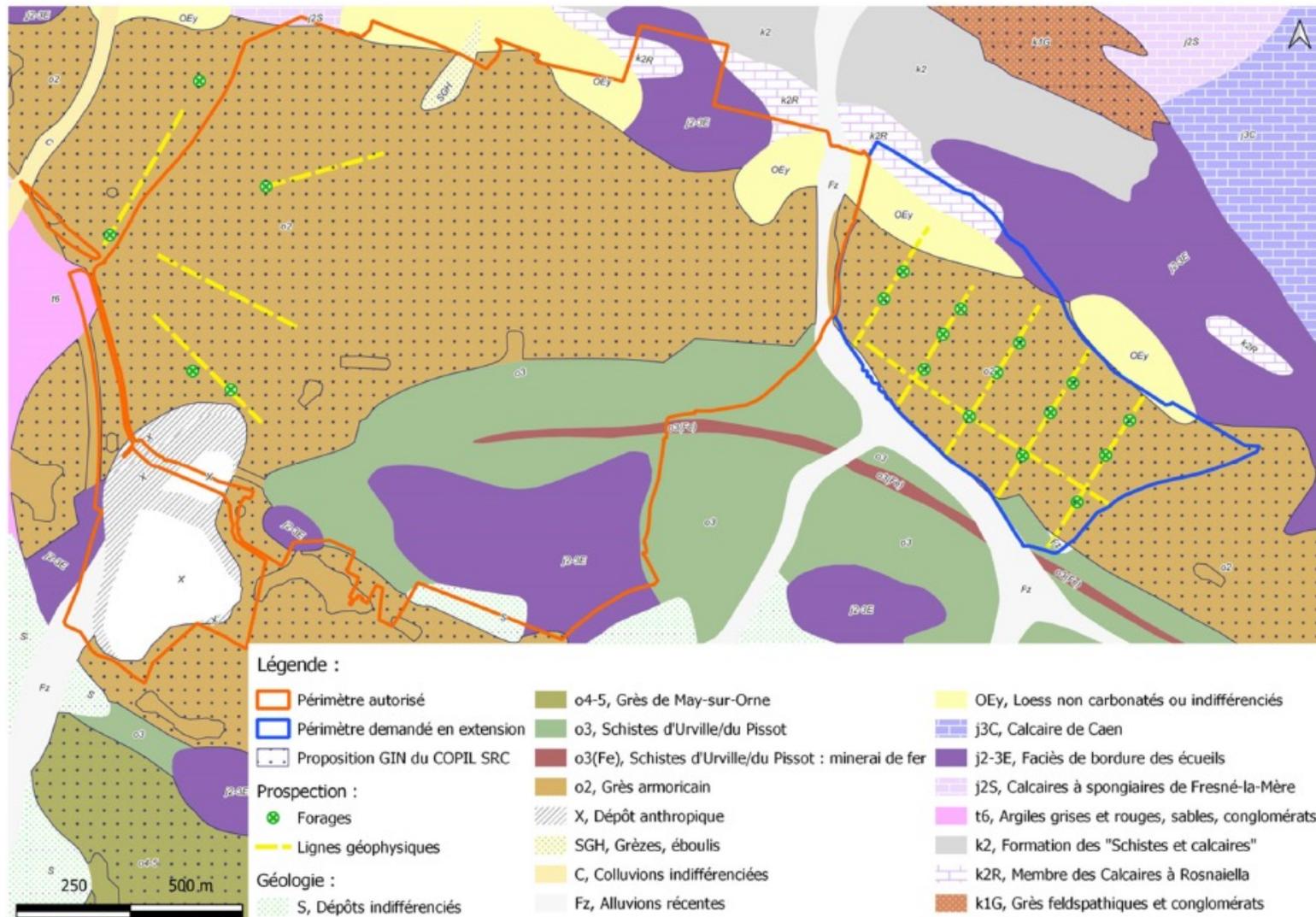
16 sondages de la zone  
50 à 100m de profondeur

→ *Les matériaux prélevés ont été envoyés en laboratoire.*

# RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES



## GÉOLOGIE DU SOUS-SOL : SONDAGES



## RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES



### GÉOLOGIE DU SOUS-SOL : RÉSULTATS

#### ÉTUDES MENÉES

**980ml de forage / 4 700ml de géophysique de surface / 230 ml de diagrapie (imagerie, conductivité)**

**202 essais de laboratoire sur échantillons de forage**



Compilation des données géologiques en cours pour une complète connaissance du gisement sur le site concerné par le projet d'extension

# RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES

Un rappel est fait sur les étapes du développement d'un projet jusqu'à son dépôt puis jusqu'à la décision du préfet. Ce temps permet de resituer le résultat des études dans ce long processus. Les différentes études : faune&flore, paysage, acoustique, poussières, eaux souterraines et géologie du sous-sol sont détaillées. Pour chacune de ces thématiques sont présentés la méthode employée, les résultats obtenus, les éventuelles recommandations qui orienteront la définition du projet d'extension et les étapes à venir.

## ÉCHANGES SUITE À LA PRÉSENTATION

### → **Quand est située l'enquête publique dans cette démarche ?**

*L'enquête publique arrive à la fin du processus, après le dépôt du dossier en préfecture et l'instruction par les services de l'Etat. Cette précision permet de rappeler que les instances de dialogue local qui sont mises en œuvre depuis le printemps sont liées à une démarche volontaire de la part des équipes de la carrière. En effet, ces temps d'échanges se situent en amont de l'enquête publique qui constitue la seule obligation réglementaire de concertation. Ce choix de consulter en amont les élus et les riverains répond au souhait des carriers de discuter avant que le dossier ne soit figé, soit lorsqu'il existe encore des marges de manœuvre.*

*Les engagements pris au cours de ces différents temps d'échange seront intégrés au dossier déposé en préfecture et figureront dans l'arrêté si le projet d'extension est approuvé par le préfet. Cette finalité donne du crédit aux échanges menés pendant la période de concertation.*

# RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES

La partie consacrée à la thématique faune&flore met en évidence le passage d'un expert forestier dans le cadre de l'obligation de compensation liée au déboisement sur le site de l'extension. L'échange qui s'engage sur ce sujet est l'occasion de présenter plus en détail la mesure qui consiste en la compensation au triple de la surface déboisée sur des parcelles identifiées comme disponibles pour un reboisement. La plantation est assurée par la carrière qui en supporte la charge financière même sur des terrains privés et assure un suivi pour la reprise des végétaux pendant plusieurs années.

## ÉCHANGES SUITE À LA PRÉSENTATION

### → Dans le cadre d'une plantation sur terrains privés, à qui appartient le boisement ?

*La carrière de Vignats assure financièrement la mesure de boisement, même sur les terrains privés. Elle assure le suivi des végétaux pendant 5 ans afin de garantir une reprise à 80% et ainsi être validé par la DDTM comme un boisement. Ces terrains ne doivent pas avoir été déboisés préalablement. Au moment de l'engagement, le carrier signe un contrat avec le propriétaire sous la forme d'une « convention de mise à disposition », toutefois le propriétaire reste l'unique propriétaire des terres et du boisement.*

### → Est-ce que les essences sont imposées ?

*La mesure de compensation prévoit des essences locales, proposées par l'expert forestier puis validées par la DDTM, de manière à garantir la reprise des végétaux et leur pérennité. Il s'agit donc principalement de feuillus, toutefois le choix des essences peut être ouvert à la discussion. Plusieurs paramètres tels que la nature du sol, etc...sont susceptibles d'influencer le choix des essences retenues.*

## RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES

*Les conditions d'accès à cette mesure sont encore à définir. En effet, pour qu'elle soit viable, cette mesure doit au maximum garantir une unité forestière, une continuité végétale qui a du sens. Des critères tels qu'un minimum d'hectares au démarrage pourront être convenus pour l'étude des candidatures. A ce stade, tous les terrains, même communaux, pourront être étudiés pour le déploiement de cette mesure. Il n'existe pas de rayon minimum autour de la carrière pour appliquer cette mesure, toutefois, elle fait sens en étant dans un périmètre restreint autour de la zone défrichée. Dans le cas où il n'y aurait pas suffisamment de candidatures, les fonds alloués à cette mesure seront intégrés au fond national.*

En lien avec cet échange, les équipes de la carrière encouragent les élus présents à diffuser l'information auprès de leurs administrés via les canaux d'information habituellement utilisés par les communes. Pour rendre concrète cette démarche, les équipes de la carrière s'engagent à livrer aux communes un court texte pour diffusion.

**→ On risque d'avoir beaucoup de candidats ! Est-ce qu'on va avoir les moyens de répondre ?**

*Sur ce point, les élus sont invités à se positionner comme relai de l'information. C'est bien la carrière de Vignats qui porte le projet d'extension. A ce titre, un cadre est à définir afin que les riverains intéressés puissent dialoguer directement avec les carriers sans passer par les élus.*

**→ Est-ce que vous êtes concernés par le fond vert ?**

*Les fonds utilisés pour cette mesure sont issus de financements propres à la carrière. En effet, dans le cas de mesures de compensation liées à un déboisement, aucun financement externe n'est possible.*

## RÉSULTATS D'ÉTUDES ET PROCHAINES ÉTAPES

- Sur la commune de Nécy, le PLU est en cours de refonte en lien avec la communauté de communes. Si on veut proposer aux gens de reboiser, doit-on l'envisager dès à présent dans le futur zonage du PLU ?

*En effet, le classement de certaines zones en agricole pourrait freiner ce type de démarche. Une réflexion est à mener pour pouvoir laisser l'option de la destination de certains terrains. Le classement en zone N (naturel) pourrait permettre une plus grande flexibilité.*

Dans le prolongement des échanges portant sur les mesures compensatoires, la question de la relocalisation d'une zone humide est évoquée. Présente sur le site envisagé pour l'extension, ce milieu devra être compensé sur un secteur proche de la carrière.

- **Vous pourriez faire une zone humide avec le Risbec ?**

*La réglementation portant sur la création d'une zone humide impose que celle-ci soit faite sur un milieu qui n'est pas déjà une zone humide. En effet, pour être validée, la zone humide nouvellement créée doit se faire sur la base d'un changement de destination du sol, comme par exemple, une désimperméabilisation d'une surface étanche....*

- **L'étude paysagère est-elle figée ?**

*Le résultat des études qui est présenté constitue l'état initial du paysage. C'est sur la base de cet état des lieux et des recommandations émises par le bureau d'étude que le projet est réfléchi dans sa partie phasage. Une fois le projet défini, l'analyse des impacts a lieu. Le volet état initial de l'étude paysagère est donc un document définitif qui n'est pas voué à évoluer. La partie impacts, elle, sera réalisée ultérieurement.*

An aerial photograph of a quarry in a rural landscape. The quarry is a large, multi-tiered excavation site with exposed earth and rock. It is surrounded by green fields, forests, and a small village with several buildings. A winding road with a red dashed line runs through the landscape. In the background, there are rolling hills and wind turbines under a clear sky.

4.

# PLANS DE PHASAGE



## PLAN DE PHASAGE

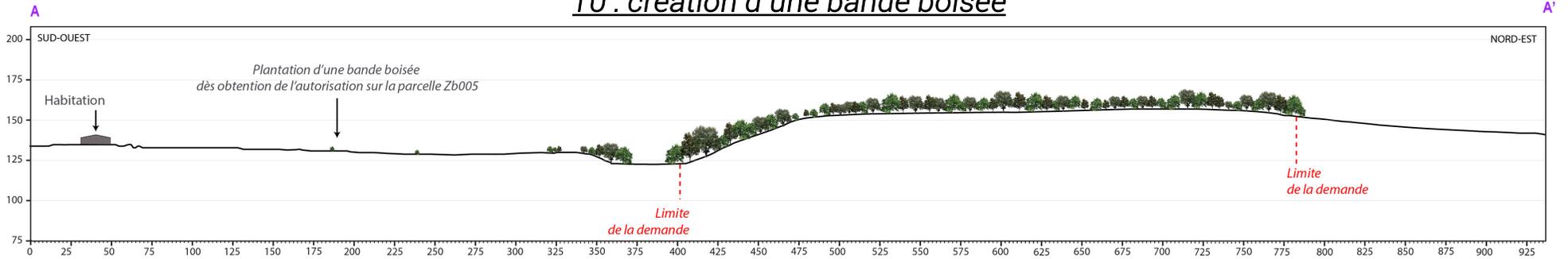
Les conclusions des études menées permettent de travailler un scénario de phasage qui intègre les contraintes suivantes :

- ▶ *Faune & Flore* : **Eviter le secteur nord-ouest et préserver une bande boisée + Anticiper les mesures avant le défrichage.**
- ▶ *Paysage* : **Maintenir une lisière boisée** sur le front nord-est et le front sud-est du secteur concerné par l'extension.
- ▶ *Acoustique* : **Relocaliser une partie des installations plus bas dans la carrière** pour réduire le bruit auprès des plus proches habitations.
- ▶ *Eaux superficielles et souterraines* : **Assurer la continuité écologique du cours d'eau** sur la Filaine, entre la zone d'exploitation actuelle et l'extension.

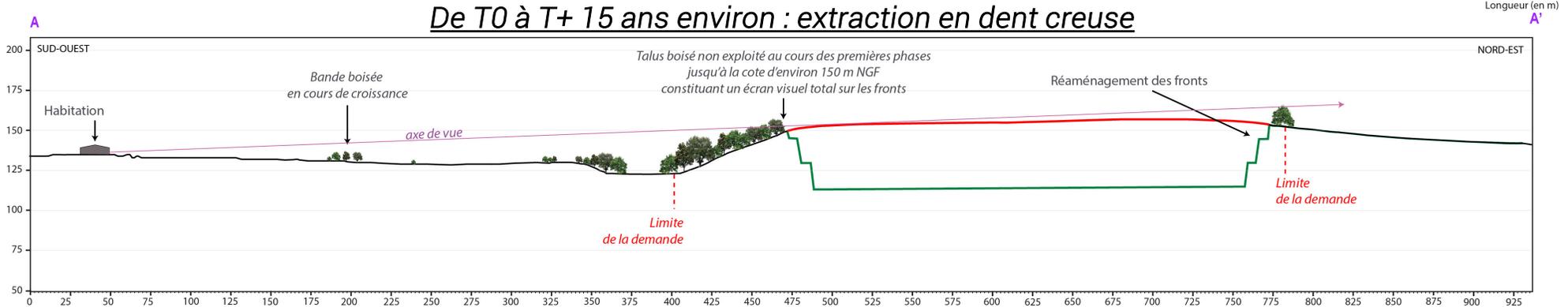
# Etude des enjeux environnementaux

Altitude  
(en m NGF)

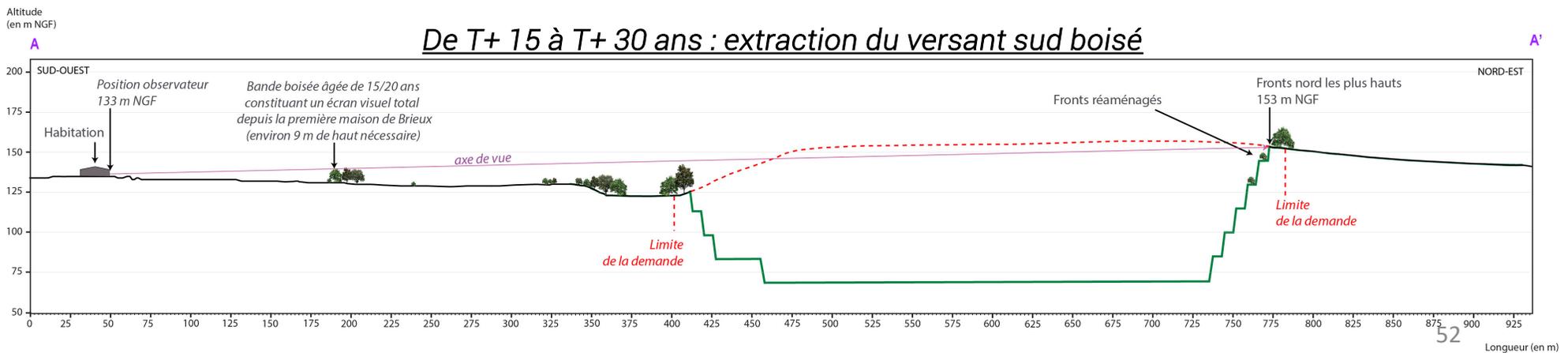
## T0 : création d'une bande boisée



## De T0 à T+ 15 ans environ : extraction en dent creuse

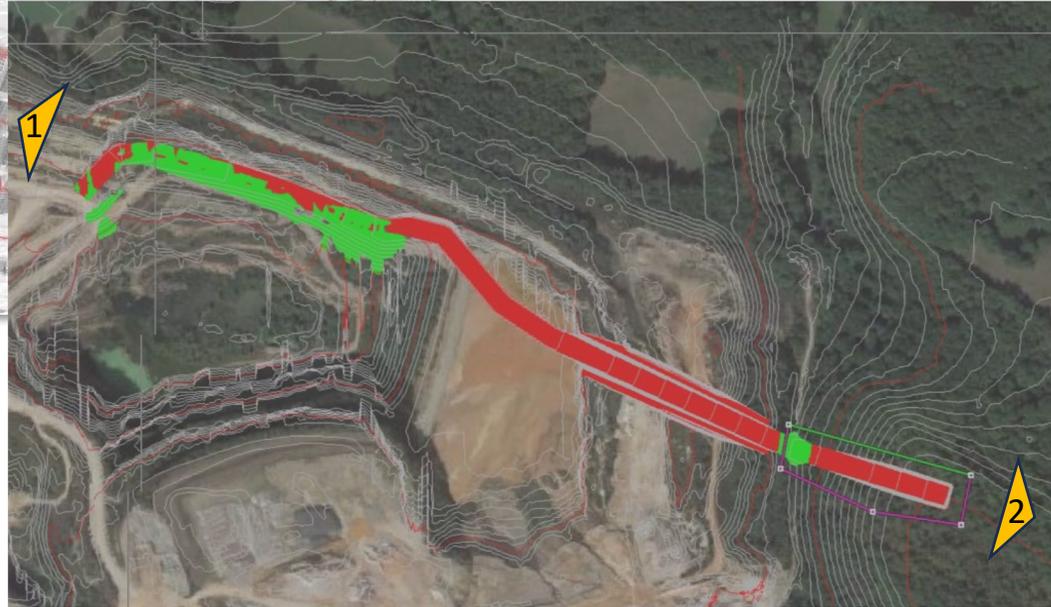
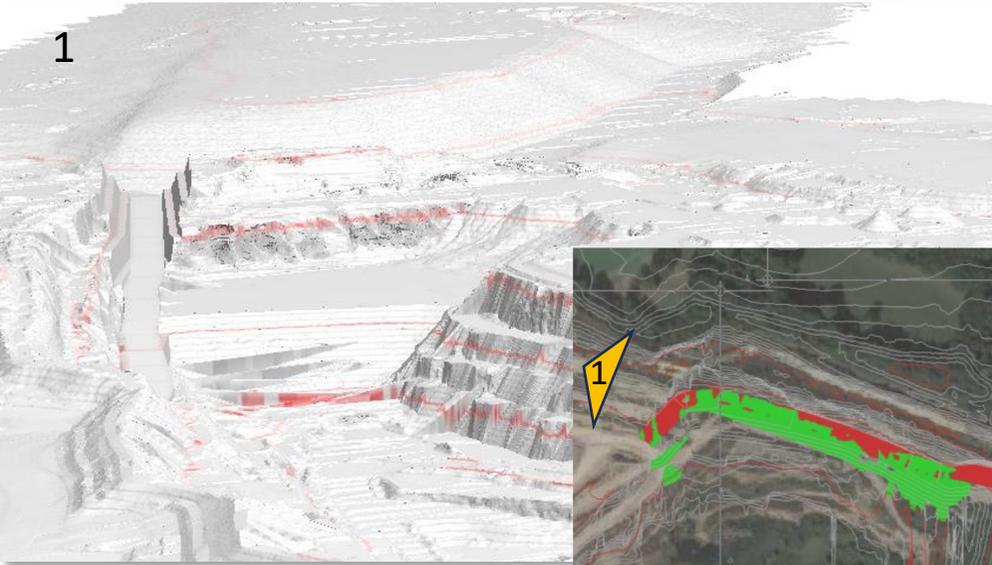


## De T+ 15 à T+ 30 ans : extraction du versant sud boisé

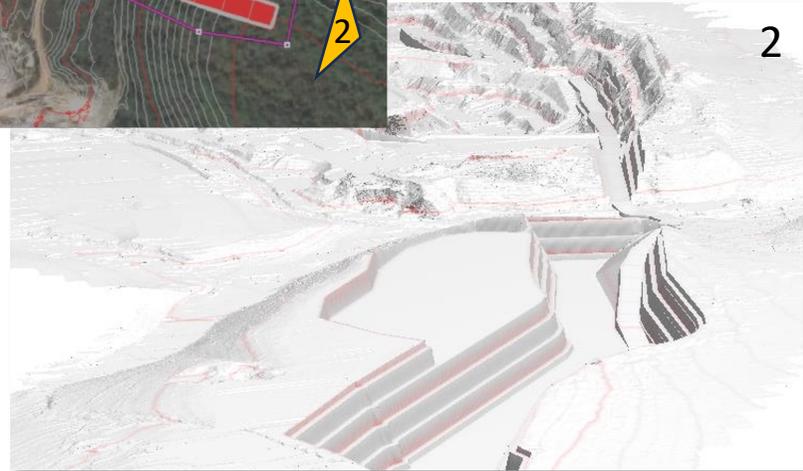


# PISTE

1



2



# PLANS DE PHASAGE

## État actuel

13 Depuis la première maison au nord du bourg de Brioux, au sud-est du site

Sommet de stocks du site actuel

Éperon est du site actuel

Bande boisée conservée

Zone de l'extension

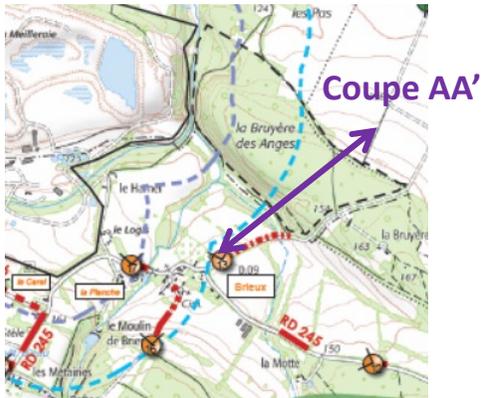
Vue réelle



Simulation depuis le nord du bourg de Brioux

# PLANS DE PHASAGE

## Impact de la fosse finale brute **sans aménagement paysager**



Simulation depuis le nord du bourg de Brioux

# PLANS DE PHASAGE

Impact de la fosse finale brute avec **bande boisée âgée de 20 ans**



Simulation depuis le nord du bourg de Brieux

## PLANS DE PHASAGE

Sur la base des recommandations émises par les différents bureaux d'études, un premier plan de phasage a été réalisé par les équipes de la carrière. Celui-ci prévoit une évolution à 15ans et une seconde à 30ans. Cette projection est l'occasion de mettre en évidence les mesures paysagères qui pourraient être réalisées pour diminuer l'impact visuel de la carrière dans le paysage et réduire ainsi la mutation de ce dernier. Ce premier schéma constitue une base de discussion qui sera soumis aux riverains lors des ateliers.

### ÉCHANGES SUITE À LA PRÉSENTATION

→ **Avez-vous pris en compte la possibilité qu'une maladie atteigne certaines espèces de la bande boisée prévue au nord de l'extension ? Comment anticiper ces bouleversements ?**

*La non-exploitation d'une bande de 10m est une obligation réglementaire. Le maintien du boisement permet la conservation d'un masque visuel qui atténue les vues sur le projet d'extension. Toutefois, depuis le secteur nord en direction de Merri, les vues sur le projet sont lointaines. L'absence de frange boisée ne rendrait pas pour autant visible la future fosse. En prévision de la possibilité d'une maladie atteignant certaines espèces, des mesures complémentaires telles que la création d'un merlon végétalisé pourraient être envisagées.*

→ **Comment comptez-vous traverser la rivière de la Filaine ?**

*Une réflexion est en cours concernant ce point. L'hypothèse privilégiée à ce jour est celle d'un passage supérieur qui enjambe le cours d'eau. Toutefois, cette solution est encore en discussion. L'objectif étant d'impacter le moins possible, le lit de la rivière.*

An aerial photograph of a quarry in a rural landscape. The quarry is a large, multi-tiered excavation site with terraced walls, situated in a valley. The surrounding area is a mix of green fields, dense forests, and small villages. In the distance, a road with a red double line and several wind turbines are visible under a clear sky. A large orange number '5.' is overlaid on the left side of the image.

5.

# CONCERTATION, LES PROCHAINES ÉTAPES



# CONCERTATION : LES PROCHAINES ÉTAPES

## MARS 2021

Lancement des études  
environnementales

## SEPTEMBRE 2022

Lancement des études  
paysage et acoustique

## FÉVRIER 2023

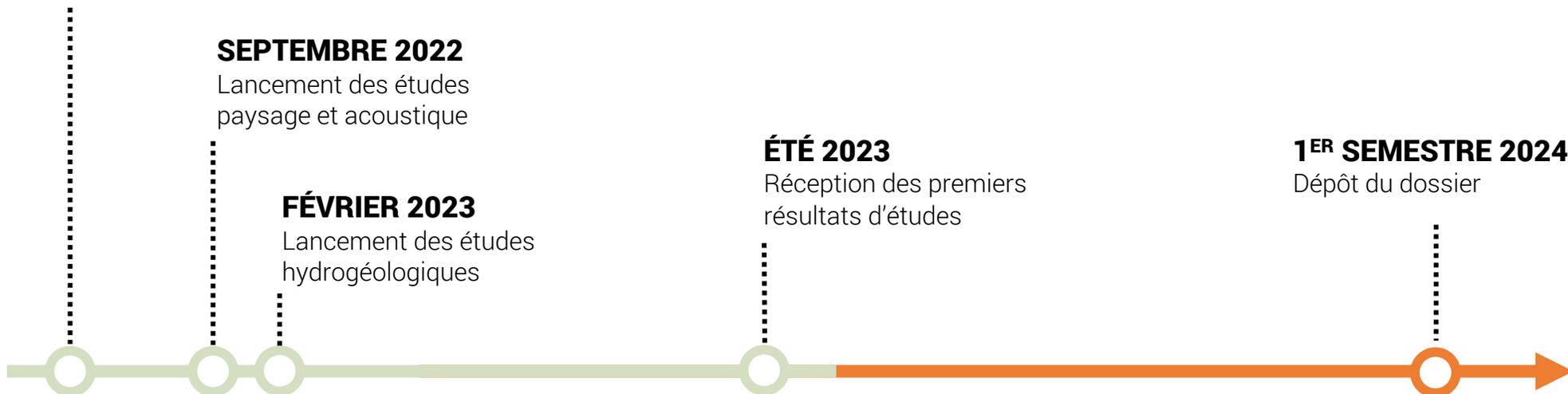
Lancement des études  
hydrogéologiques

## ÉTÉ 2023

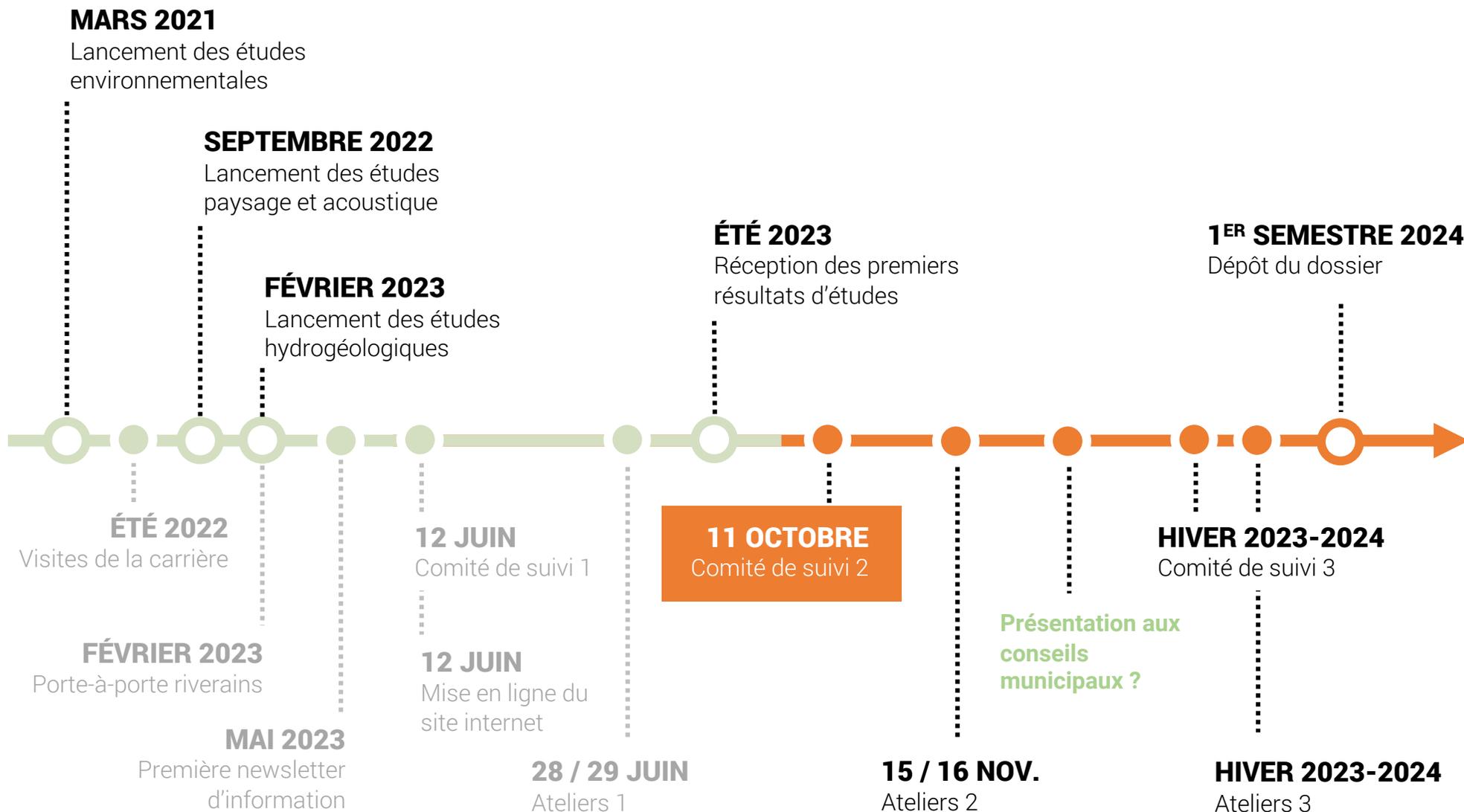
Réception des premiers  
résultats d'études

## 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2024

Dépôt du dossier



# CONCERTATION : LES PROCHAINES ÉTAPES



## CONCERTATION, LES PROCHAINES ÉTAPES

La présentation des prochaines étapes de la concertation permet de situer les prochains ateliers dans le calendrier des actions à venir et d'introduire la question de la présentation du projet aux cinq conseils municipaux. Initialement prévue avant la date du dépôt, la temporalité de cette présentation aux différents conseils municipaux est soumise à l'avis des maires.

### ÉCHANGES SUITE À LA PRÉSENTATION

La discussion qui s'engage sur ce point fait émerger une volonté des maires de faire une présentation individuelle à chacun des cinq conseils municipaux. A la question posée par M. Colin de savoir si les équipes municipales manifestent une inquiétude quant à ce projet, les maires répondent par la négative. Ceux-ci assurent avoir la confiance de leurs équipes et ne cachent pas leur présence aux comités, sans pour autant donner de plus amples informations sur les discussions qui ont lieu pendant ces instances de dialogue.

#### → **Comment préparer les élus à cette réunion de présentation?**

*Afin de préparer les élus des conseils municipaux à la présentation du projet d'extension, l'Agence Tact invite les maires à diriger les élus vers les sources d'information disponibles et plus particulièrement le site internet dédié à la concertation mais également les comptes-rendus disponibles dans l'espace « ressources ».*

Après avoir acté collectivement la tenue des cinq conseils municipaux entre la période des ateliers et la fin d'année, l'équipe de la carrière et l'Agence Tact remercient les maires pour leur présence et leur participation à ce second comité.